

“ Eclairer les esprits, ennoblir les cœurs, tels doivent être les deux buts de la littérature,” nous dit-il excellemment, et d’un bout à l’autre de son livre, il a su justifier de point en point la noble ligne de conduite qu’il s’est tracée.

Aussi tous ceux qui liront cet ouvrage si éminemment national et qui reproduit avec tant de vérité nos mœurs et nos usages, ne pourront-ils se défendre d’une sympathie profonde pour l’auteur, et le remercieront d’avoir enrichi notre littérature d’un bon livre de plus.

Nous n’avons pas besoin de faire ressortir les qualités du style de notre aimable et spirituel conteur populaire. Ecrivain toujours correct et châtié, M. Stevens joint à une élégance toute française, ce mélange heureux de malice et de naïveté, mais surtout cet esprit d’observation qui appartient aux moralistes de la grande école. Parfois aussi un grain d’ironie, quelque vérité formulée sous la forme d’un trait bien acéré nous rappellent que la bonhomie naïve du conteur est doublée d’une raison fine et même railleuse au besoin.

Mais qu’importe après tout le moyen employé pour corriger les hommes, pourvu qu’il réussisse à les rendre meilleurs. Comme le dit encore très-bien M. Stevens, “ bercier ses lecteurs sans les instruire et leur plaire “ sans les toucher, c’est profaner le talent qui est un don du ciel, c’est “ refuser la noble mission que l’écrivain doit accomplir ici-bas.”

Et d’ailleurs à tout prendre et à bien examiner les choses, “ plus fait douceur que violence,” et nous sommes assez d’avis qu’une leçon donnée d’une manière paternelle qui en tempère la sévérité, atteindra bien plus sûrement son but que celle qui débiterait pour effrayer et indisposer les esprits auxquels elle s’adresse, par ses allures moroses et l’austérité d’une morale outrée.

“ Cet ouvrage, a dit un des écrivains les plus distingués du Canada, cet “ ouvrage, à la portée de presque tous ceux qui savent lire, devrait être “ répandu parmi le peuple de nos villes et de nos campagnes. Il y ferait “ un bien immense et le clergé devrait se charger de ce soin ; car ce livre, “ qui est tout simplement un code de moral admirable, porte au bien et à “ la vertu, et nous fait aimer davantage le foyer domestique et notre belle “ patrie.”

Quoiqu’il arrive, nous osons lui prédire une grande circulation en Canada, dans les Etats-Unis et même en France, sans parler de la Belgique, et nous espérons que le grand et légitime succès des “ contes populaires ” contribuera à assurer à M. Stevens une place honorable proportionnée à son mérite et à son incontestable talent.

---

NOTE.—Le discours prononcé au collège de Ste. Thérèse, par le Rév. Messire A. Thibault, curé de Chambly, et quelques autres pièces imprimés pour paraître dans ce numéro, ne seront publiés qu’à la prochaine livraison.